Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 132 (1987)

Heft: 7-8

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revues

Périodix Nº 1/87, juin 1987

Avec le surtitre «Regarder devant», le journal de la division de montagne 10 sort un numéro spécial de 40 pages abondamment illustré de photographies en couleurs dont certaines sont fort belles. Il est vrai que la montagne est un sujet inépuisable pour les chasseurs d'images! Le prétexte à cette édition est le 25^e anniversaire de la div mont 10 qui, issue de la brigade du même nom, a vu le jour en application de l'Organisation des troupes 61, le 1er janvier 1962. C'est ce que rappelle, dans son article divisionnaire introductif, le Adrien Tschumy. Le divisionnaire Mario Petitpierre examine, pour sa part, ce que pourrait être la menace dans 25 ans. Il met en exergue la tendance à l'accélération du cycle qui va de la conception à l'engagement opérationnel (connu sous le signe de C³I). Il observe toutefois que ce progrès risque d'être freiné par l'évolution à la hausse de la courbe des prix. C'est sur l'environnement de la Suisse dans 25 ans que se penche, pour sa part, le professeur Francesco Kneschaurek de l'Ecole des hautes études énonomiques de Saint-Gall. Il envisage deux scénarios, l'un positif, l'autre négatif. Le scénario pessimiste entraîne une rechute de la Suisse dans la médiocrité, dans des tensions sociales et politiques croissantes induisant la désintégration de la volonté de défense. Son scénario positif évoque la poursuite d'une évolution prospère, l'amenuisement des problèmes de structures et de développement, la stabilité politique et sociale. Parmi les conclusions que l'auteur tire de son étude et qui concernent l'armée, il évoque l'importance des loisirs qui croîtra encore.

Jean-François Aubert, conseiller aux Etats, réfléchit à l'avenir de la Suisse et de ses institutions. Il est d'avis que la formule gouvernementale quadripartite serait plus convaincante si elle prévalait aussi au Parlement. Directeur du *Temps stratégi*-

que, Claude Monnier pose la question: Suisse de l'an 2000, Suisse sans défense? Selon lui, notre pays est assuré de vivre bientôt des moments très inconfortables; seul un profond sentiment de cohésion nationale lui permettra d'y faire face. Avec les répercussions que cela implique sur le plan de la défense. Le secrétaire d'Etat Brunner se demande si la Suisse sera encore neutre dans 25 ans et répond positivement à cette question. Relevons enfin l'étude du colonel EMG Michel Fiaux qui évoque le point de vue de nos voisins quant à la guerre en montagne, pour constater d'abord que ces derniers n'ont pas de doctrine commune à cet égard. Et de mettre ensuite en valeur le facteur devenu décisif de l'aéromobilité ainsi que la conduite de la guérilla en territoire occupé. Partout, il sera demandé aux troupes de montagne une capacité de performance accrue.

Protection civile N° 5, mai 1987

La revue fait la première place, dans ce numéro, à la constitution et au premier service du nouveau régiment d'aéroport 4. Sebastian Leicht en explique l'ordre de bataille et évoque la nécessité d'avoir, pour ces objectifs opératifs ou stratégiques que sont les aéroports, une formation apte à une mobilisation accélérée. A la suite de cette présentation, une interview du commandant de corps Christen permet d'évoquer la constitution, dans six mois, du bataillon d'aéroport 1 qui aura en charge les installations de Genève-Cointrin.

Un dossier est consacré à la façon dont les villes peuvent maîtriser les situations de catastrophe. Il s'agit là de la quintessence d'un séminaire de l'association faîtière des protections civiles urbaines tenu en avril à Winterthour. Y participait notamment le nouveau directeur de l'Office central de la défense, M. Hansheiri Dahinden.

Mentionnons pour terminer le compte rendu de la 13^e assemblée générale de l'Association des instructeurs romands de protection civile. La tâche des instructeurs devient toujours plus exigeante. D'où nécessité de les former toujours mieux. En outre, l'information sur la protection civile va être intensifiée, à destination du grand public d'une part, visant le public cible des officiers d'autre part.

Revue de l'OTAN Nº 2, avril 1987

Article principal de cette livraison, les considérations de Sir Geoffrey Howe, ministre britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth sur «L'Alliance atlantique et la sécurité de l'Europe», mettent en évidence la nécessité d'une combinaison des forces. Selon l'auteur, «nous ne pouvons pas nous permettre de prendre des risques avec notre sécurité. L'Europe ne peut pas, non plus, se sentir en sécurité par elle-même. Notre défense doit être fermement maintenue dans le cadre de l'Alliance et fondée sur sa stratégie de dissuasion, et elle doit aussi reposer sur une combinaison des forces classiques et nucléaires.»

Secrétaire d'Etat au Ministère des affaiétrangères d'Allemagne fédérale, res M. Andreas Meyer-Landrut expose le point de vue allemand sur les perspectives de la politique alliée à l'égard de l'Est. Il rappelle notamment que l'objectif poursuivi par son pays est de «mettre fin à la division de l'Allemagne grâce à un procesqui désamorcerait et finalement surmonterait la division de l'Europe en même temps que l'affrontement Est-Ouest». L'équilibre des forces en présence demeure toutefois la condition préalable nécessaire à l'amorce d'une vraie détente. Et l'auteur de relever qu'à son sens M. Gorbatchev justifie, de par son attitude notamment en matière de désarmement, des «espoirs accrus de progrès substantiels dans la gamme des armes à moyenne portée». A relever enfin la contribution de Philippe Moreau-Defarges, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, qui analyse «les sentiments antiaméricains en Europe: entre la peur de la guerre et la hantise de l'abandon». Les réactions antiaméricaines sont hétéroclites; l'élément qui les unit est le sentiment d'être rejeté «par une modernité brutale et aveugle». En outre, les manifestations qui firent florès au temps de la guerre du Vietnam «rejoignent les causes tiers-mondistes».

Défense nationale, juin 1987

Les trois premiers articles de cette livraison retiendront notre attention. Il s'agit tout d'abord de celui que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Maurice Schmitt, a intitulé «L'Armée de terre, aujourd'hui et demain». Le général rappelle d'abord les multiples possibilités d'emploi de l'armée de terre, sur le territoire national, en Europe et hors d'Europe. Selon lui, les moyens actuellement disponi-(1100 chars, 550 bles canons 500 hélicoptères pour ce qui est des matériels majeurs) sont adaptés aux missions envisageables. Il en va de même des effectifs qui, de 300 000 en temps de paix, passeraient à 500 000 en cas de mobilisation. Avant d'évoquer «demain», le chef d'état-major examine l'environnement politico-militaire mouvant auguel il conviendra de s'adapter. Quant à l'évolution, il la situe en direction d'une armée de haute technologie apte à accepter l'affrontement de systèmes. En terminant, il affirme sa foi dans le devenir de l'instrument, qu'il s'agisse des hommes ou des matériels.

L'Institut international d'études stratégiques de Londres a entendu, le 26 mars dernier, un exposé de M. Raymond Barre relatif à la sécurité en Europe. La revue publie ce texte dans lequel l'ancien Premier ministre rappelle que le problème évoqué est «fondamentalement politique». La dissuasion nucléaire, choix politique bien plus que militaire, demeure à ses yeux indispensable. L'option «zéro» n'a de loin pas ses faveurs et il s'oppose fermement au retrait des fusées américaines Pershing. Enfin, M. Raymond Barre plaide pour une intensification sensible de la coopération entre Européens dans le domaine de la défense. Celle-ci passe nécessairement par une conscience européenne commune des problèmes de sécurité, une volonté et des

efforts communs.

Enfin, le général Michel Forget, un aviateur, fait part des réflexions que lui inspirent les propositions Gorbatchev en matière de désarmement. Il estime que nous sommes en présence d'un piège habilement tendu. Le moment du sursaut est venu, si nous, Européens, voulons assurer non seulement notre propre avenir, mais celui du monde libre.